

MAIRIE DE VIGOUX

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL 01 AVRIL 2010

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le conseil municipal vote le compte administratif 2009 qui présente un excédent de fonctionnement de 109 419,86 € et un déficit d'investissement de 103 445,25 €.

COMPTE DE GESTION 2009

Le conseil municipal vote de le compte de gestion dressé par le Trésorier, il reprend les chiffres du compte administratif.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal reconduit les taux suivants :

- taxe habitation 8,46 %
- foncier bâti 11,10 %
- foncier non bâti 23,57 %

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

| | 2010 |
|-----------------------------------|-----------------|
| LIGUE CONTRE LE CANCER | 46,00 |
| ASSOCIATION DES PARALYSES | 46,00 |
| MUTUELLE NATIONALE TERR. | 16,00 |
| CROIX ROUGE | 46,00 |
| AMICALE DES SECRETAIRES DE MAIRIE | 16,00 |
| C I C A T | 68,00 |
| PREVENTION ROUTIERE | 46,00 |
| Sté DE CHASSE LA VIGOULAISE | 92,00 |
| CAF AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE | 30,00 |
| CENTRE DEPART JEUNES AGRICULTEURS | 100,00 |
| OFFICE DE TOURISME | 460,00 |
| IMAGE SON NATURE EN BERRY | 100,00 |
| TOTAL | 1 066,00 |

MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE DE LA REGION D'ARGENTON SUR CREUSE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les statuts du Syndicat de Ramassage Scolaire de la Région d'Argenton sur Creuse.

DELIBERATION DESIGNANT LES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE SCOLAIRE D'ARGENTON SUR CREUSE

Les délégués titulaires sont :

- MARCHENAY Alexandre
- GARNIER Marie Paule

Les délégués suppléants sont :

- LAROCHE Anne Marie
- MENARD Gérard
-

DELIBERATION DESIGNANT LES DELEGUES A L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE SAINT BENOIT DU SAULT

Le Conseil Municipal, compte tenu du départ de Mme RANSON de la commune, décide de procéder à une nouvelle désignation des délégués à l'Office de Tourisme de Saint Benoît du Sault

Le délégué élu :

- LAROCHE Anne Marie

Le délégué non élu :

- GRENIER Thierry